

MODALITÉS D'INSCRIPTION

SÉJOUR

ESCALA'TIR

VOUS AVEZ DÉJÀ CRÉÉ VOTRE ESPACE PERSONNEL ?

Si votre espace personnel est déjà créé sur l'espace famille du centre social, il ne vous reste qu'à attendre le mardi 5 mai à 8 h pour inscrire votre enfant !

Un Espace famille ?! Qu'est-ce-que c'est ?!

Les inscriptions se font dorénavant sur **internet** via le portail famille enfance. Attention, il faut créer votre compte auparavant ; si vous ne l'avez pas encore fait, contactez nous par mail (centresocialindigo@gmail.com) afin que l'on puisse vous envoyer un lien d'accès **avant le début des inscriptions**.

Quels documents doit-on fournir ?

- **Un acompte de 30 euros** vous sera demandé pour valider l'inscription. Si vous êtes passé au prélèvement, celui-ci sera automatiquement prélevé le 10 juin. Si ce n'est pas le cas, un virement est possible **avant cette date** pour valider la réservation.

Si le séjour devait être annulé, l'acompte sera remboursé.

- **L'adhésion au Centre Social Indigo** de 8.50€ si celle-ci n'a pas été renouvelée pour cette année.

Et après ?

Vous recevrez par mail toutes les informations et documents à nous fournir !